



**Réseau Thématique n° 9
Sociologie de l'urbain et des Territoires**

" Inégalités urbaines et formes de domination "

LE RT9 PROPOSE 5 SESSIONS DE COMMUNICATIONS CENTRES SUR LES PROBLEMATIQUES SUIVANTES. LES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION SONT ATTENDUES POUR LE XXX. D'UNE PAGE MAXIMUM ELLES DEVRONT PRECISER EXPLICITIMENT LA OU LES SESSIONS SUR LESQUELLES ELLES POSTULENT, LEUR ANCRAGE THEORIQUE ET LA NATURE DE LEUR TERRAIN EMPIRIQUE.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES COMMUNICATIONS : 15 JANVIER 2013

ENVOI A sociologiedelurbain@gmail.com

INDIQUER A OBJET DU MESSAGE : « NANTES2013 + VOTRE NOM »

SESSION 1- DROIT D'ENTREE : LES INEGALITES DANS L'ACCES AU SOL, L'ACCES AU LOGEMENT, L'ACCES A LA VILLE

Coordonnée par Y Fijalkow

Le droit d'entrée ou son absence constitue quel que soit le domaine sociologique le premier lieu d'exercice de la domination. A ce titre, si l'on s'accorde pour souligner que la ville est le théâtre et génère de profondes inégalités sociales, celles-ci s'expriment tant par des agglomérations de populations très pauvres ou très privilégiées, la présence de moyens réels ou supposés d'ascension sociale (écoles, établissements renommés) que par des difficultés d'accès à des territoires enviés. Dans les pays du Sud, surtout, les espaces urbains représentent pour les fractions démographiquement dominantes un espoir d'ancrage que l'accès au sol rend difficile.

Il y a lieu d'interroger les politiques urbaines régulant l'accès à la ville, les représentations et les territoires enjeux, les stratégies des résidents. Dans ce cadre on doit interroger l'ensemble des règles légitimant le droit d'entrée que celles-ci soient économiques, symboliques, ou sociales. Dans les pays du Nord, l'accès au logement obéit-il au même ordre de régulation ? L'accès au logement est-il identifié à une forme d'intégration dans la ville ? Quelles sont les stratégies des populations notamment face aux marchés immobiliers tendus ? A quelles formes de règles limitant leurs droits d'entrée se soumettent-elles ? Quel est le rôle des institutions, des pouvoirs publics et des différents secteurs du parc de logement ? On pense en particulier à tous les quartiers fermés et gardiennés dont l'entrée est conditionnée, mais aussi plus largement à tous les espaces délimités par des bonnes pratiques (éco quartiers) qui supposent une véritable adhésion. Dans cette perspective il est aussi possible de s'interroger sur ce que représente l'accès à la ville, notamment le rôle des transports pour les populations qui n'ont pas pu ou n'ont pas voulu accéder aux lieux de centralité qui focalisent les représentations. Comment cet accès à la ville est aussi conditionné par un droit d'entrée ?

SESSION 2- VULNERABILITE RESIDENTIELLE ET RAPPORTS DE DOMINATION

Coordonnée par F. Bouillon, A. Deboulet, P. Dietrich et Y. Fijalkow

Cette session propose de développer un dialogue avec les chercheurs du RT 9 autour de certains axes de réflexion engagés par les travaux de l'atelier Vulnérabilités résidentielles du Rehal.

L'attention au mal-logement, depuis les années 1990 a renouvelé les catégories d'action publique avec le concours des acteurs associatifs, (civiques et/ou) humanitaires et institutionnels. Elle a attiré l'attention sur les plus démunis et dominés. En s'appuyant sur une vision duale supposée des villes, certains auteurs comme Davis ont annoncé l'avènement d'un pire des mondes possibles tant dans les pays du Nord que du Sud. La dénonciation du nouvel ordre urbain de la ville duale a conduit à une extension de la notion du mal logement à des catégories qui révèlent plutôt la vulnérabilité des populations logées : difficultés de paiement du loyer et des transports, précarité énergétique, surpeuplement...

La vulnérabilité résidentielle désigne un vaste continuum de difficultés d'appropriation et d'accès à l'espace habité. L'objet de cette session sera d'interroger les liens éventuels entre vulnérabilités résidentielles et rapports de domination autour de l'habitat et de la production de la ville. Un nouvel ordre urbain imposerait des pratiques de séparation résidentielle affectant telle ou telle catégorie de population (selon la fortune, le genre, la génération, la visibilité ethno raciale et /ou religieuse), des pratiques d'habitat et de construction au nom de la tradition (« habiter bourgeoisement ») ou de l'innovation (« développement durable »), une inflation et une mise en concurrence du prix à payer (économique et symbolique) pour vivre en ville. Mais cet ordre urbain est-il si nouveau ? Divise-t-il aussi radicalement la ville entre dominants et dominés ? De nouveaux acteurs « dominants » sont-ils apparus ? Le spectre des populations assujetties s'est-il accru ? Y a-t-il un continuum des dominations résidentielles comme on le présume ? Inversement, peut-il y avoir vulnérabilités résidentielles sans domination ? Constate-t-on l'émergence ou le déclin de certaines légitimités ou justifications de la domination résidentielle ? Dans ce contexte général la session proposée pourra étudier d'une part les mutations des catégories d'action publiques, d'autre part des expériences résidentielles concrètes mettant en jeu des rapports de domination et par contre coup des résistances frontales ou des tactiques dissidentes. Elle propose également de voir comment il est possible de penser ensemble vulnérabilités résidentielles et dominations, d'appréhender les enchaînements entre ces phénomènes sociaux et d'explorer la façon dont les acteurs sociaux, personnes touchées, institutions et secteur associatif, formalisent l'ensemble de ces termes et envisagent leur solution.

SESSION 3- MEMOIRES DOMINANTES/MEMOIRES DOMINEES.

Coordonnée par C. Lévy-Vroelant, G Busquet et Caroline Rozenholc

Territoires, identités et rapports sociaux en ville sont traversés et façonnés par une multiplicité de mémoires. Ces mémoires sont constituées de strates successives plus ou moins visibles et mobilisables à travers les lieux qui les portent. Elles s'inscrivent dans une mondialisation à la temporalité très resserrée qui, uniformisant mais favorisant aussi l'apparition de mémoires spécifiques, tend à les faire entrer en concurrence.

Nous envisageons trois entrées pour aborder ce thème des mémoires urbaines dominées et dominantes : celle des lieux, celle des groupes sociaux et celle des acteurs au sens large. Dans ce sens, le RT9 souhaite rassembler des communications qui interrogent, sous différents angles et par différentes approches, la transmission des mémoires par les lieux et leur impact dans la production sociale des territoires urbains. Mémoires des lieux et mémoires des groupes dominants/dominés se recoupent et se recouvrent-elles ? Existe-t-il des contextes particuliers – on pense à la rénovation urbaine, mais aussi à des éléments de changement politiques, ou autres – qui favorisent la remise en jeu d'éléments d'histoire, et donc de mémoire ? On posera également la question de la publicisation et de la valorisation des expressions mémorielles. On s'interrogera sur le rôle ~~des acteurs~~ et des « entrepreneurs de

mémoire », et de la production de mémoires officielles et reconnues, ou au contraire officieuses et contestées : qui décide, et sur quels critères, des éléments de mémoire à retenir ? Comment certains groupes parviennent-ils par exemple à imposer leurs mémoires dans les processus patrimoniaux ? Comment d'autres voient leur mémoire instrumentalisée ? Le rôle du chercheur en tant qu'entrepreneur de mémoire, éventuellement involontaire, de mémoire pourra aussi être exploré. Dans cette réflexion sur les mémoires dominantes ou dominées, on retiendra également la question des processus de visibilité ou d'invisibilité des groupes, des minorités, qu'elles soient migrantes ou non, et des lieux dans l'espace urbain. Seront ainsi encouragées les réflexions sur la transmission, mais aussi sur l'oubli et l'effacement, de même que les travaux sur les disparitions et réapparitions (des groupes, des récits et des lieux) dans une perspective qui souhaite dépasser le seul contexte français

SESSION 4 SESSION JOINTE RT 5 ET 9

« ESPACES PERIURBAINS : UNE FORME URBAINE SPECIFIQUE, DES PARCOURS DE PROMOTION, DOMINATION OU DECLASSEMENT ? »

Coordonnée par Marco Oberti pour le RT9 et Yasmine Siblot RT5

La population des espaces périurbains des agglomérations s'est accrue ces dernières années suscitant un intérêt croissant des chercheurs. Ces espaces périurbains sont eux même variés (plus ou moins proches de grandes villes, auxquelles ils sont inégalement reliés, portant une empreinte rurale ou non etc.), leur composition sociale est très diverse et l'habitat qui s'y développe revêt de multiples formes. Pourtant dans divers travaux et essais, le « périurbain » tend à être associé de façon globale à un espace *périphérique* peuplé de petites classes moyennes et de classes populaires ayant accédé à la propriété. L'augmentation du prix de l'immobilier dans les grands centres urbains et les communes limitrophes les plus denses et les mieux desservies, mais aussi les conditions d'accès au crédit, ont en effet contribué à favoriser l'accession à la propriété dans ces espaces pour une large part des catégories intermédiaires et des classes populaires. Ce déplacement spatial est souvent interprété comme la mise à distance d'autres espaces stigmatisés (grands ensembles HLM des banlieues populaires) et de groupes sociaux devenus « indésirables » (classes populaires immigrées et issues de l'immigration), et comme une forme de protection contre la précarisation sociale associée à ces espaces et à ses habitants. Sa traduction politique serait la consolidation du vote FN dans des espaces au final présentés comme politiquement, socialement et ethniquement homogènes. La session propose de revenir, enquêtes empiriques à l'appui, sur ce fait social et spatial et d'en discuter les interprétations habituelles, souvent réductrices. Elle invite à l'appréhender de deux façons possibles : à partir de l'étude intensive de configurations socio-locales déterminées plutôt que de manière abstraite et décontextualisée ; à partir de données statistiques permettant de décrire les dynamiques affectant les territoires périurbains (ségrégation socio-spatiale, périurbanisation de l'emploi, flux migratoires...), en questionnant les échelles, notamment géographiques, pertinentes pour en rendre compte.

Deux axes seront développés dans cette session :

- Décliner et expliciter les mécanismes de promotion, domination ou déclassement, réels ou supposés, associés à l'accession à la propriété pavillonnaire pour les catégories intermédiaires et les classes populaires. En quoi ces trajectoires

résidentielles contribuent-elles à (re)définir des rapports de classes, et des inégalités renvoyant à des dimensions socio-économiques et urbaines ? Correspondent-elles toujours à des situations de déclassement ? Quels processus spécifiques de déclassement peut-on au juste repérer derrière cette forme d'accès à la propriété ? Quelle place occupe dans ces trajectoires résidentielles les dimensions ethniques et scolaires ? Comment se recompose le rapport au travail et à l'emploi des ménages en situation d'éloignement ? Qu'est-ce que la localisation périurbaine fait aux rapports de genre et à la division sexuée du travail ?

- Caractériser les espaces pavillonnaires de type moyen-supérieur et supérieur et les rapports sociaux qui peuvent s'y développer, selon leur localisation dans la proche banlieue ou le périurbain éloigné L'éloignement résidentiel des catégories moyennes supérieures et supérieures est-il justiciable des mêmes interprétations que celui des catégories moins favorisées ? Quelles ressources sont alors susceptibles d'être mobilisées, dans ce type d'espaces, par les catégories moyennes et supérieures ? Quelles mobilisations y ont cours, et vont-elles toujours de pair avec la recherche d'un entre-soi résidentiel ?

SESSION 5 : VARIAS SUR LA VILLE ET LES DOMINATIONS

Cette session sera composée en fonction des projets de communication envoyés

SESSION 6 : ORGANISATION DU RESEAU THEMATIQUE